



## FISCALITÉ ET MOBILISATION DES RECETTES INTERNES

# La fiscalité applicable aux industries extractives, l'optimisation et la modélisation fiscale des recettes de l'Etat

FRFM05	PARIS
2 SEMAINES	OPTION 1 : 4 900 € <sup>(1)</sup> / OPTION 2 : 6 160 € <sup>(2)</sup>
du 28/09/2026 au 09/10/2026	
Concernant les coûts :	
<p>(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.</p> <p>(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.</p>	
<b>CIFOPE</b> EXPERTISE ET FORMATION	

# La fiscalité applicable aux industries extractives, l'optimisation et la modélisation fiscale des recettes de l'Etat

## OBJECTIFS

- Comprendre le régime fiscal et parafiscal applicable au secteur des industries extractives.
- Connaître les différents régimes de redevances minières à travers le monde.
- Comprendre comment arbitrer entre la volonté d'attirer les investisseurs et la nécessité d'accroître les recettes publiques.
- Définir les mesures à prendre pour optimiser les recettes de l'Etat.
- Lutter efficacement contre la fraude et la corruption.

## THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

### 1<sup>er</sup> module

Mécanismes et enjeux de la fiscalité applicable aux industries extractives

### 2<sup>e</sup> module

Différents régimes de redevance minière à travers le monde : étude comparative dans différents pays

### 3<sup>e</sup> module

Politique fiscale applicable aux entreprises minières : répartition de la rente minière entre investisseurs et État

### 4<sup>e</sup> module

Perception et recouvrement des différents impôts et droits de douane

Détermination de l'assiette fiscale

### 5<sup>e</sup> module

Optimisation des recettes fiscales et impact sur les recettes globales de l'état

### 6<sup>e</sup> module

Convergence fiscale dans le secteur minier

### 7<sup>e</sup> module

Lutte contre la fraude, la corruption et l'évasion fiscale

## POUR QUI ?

- Directeurs des impôts et des douanes, cadres en charge des questions fiscales au sein du Ministère Sectoriel en charge des Mines.
- Cadres des Finances, du Budget et du Plan.
- Agents des impôts chargés de l'assiette et du recouvrement de l'impôt dans le secteur minier, comptables publics, inspecteurs généraux des finances, coordonnateurs et responsables financiers de projets dans le secteur minier.

